

Le Gouvernement pouvait dissoudre le Parlement le jour qui suivit immédiatement le vote du Sénat; il pouvait ensuite consulter le peuple et la réponse de ce dernier ne lui aurait peut-être pas été très agréable. Je ne connais pas quelle aurait été cette réponse; mais le fait est que le Gouvernement ne s'est pas soucié, lui-même, de la connaître. Il n'eût pas fallu plus de six semaines après l'échec du bill naval, pour apprendre si le peuple était en faveur de ce bill ou non. Si le peuple avait répondu au Gouvernement: "Très bien, et vous remplissez fidèlement votre devoir. Continuez, et construisez, ou faites construire ces cuirassés; que cette entreprise soit immédiatement exécutée". Quel serait le résultat? Cette entreprise serait aujourd'hui à moitié terminée, ou le quart du travail, au moins, serait fait. Ainsi, à tous les points de vue l'abandon par le Gouvernement du bill naval ne peut être justifié. D'abord le Gouvernement ne saurait se justifier en prétendant qu'il ne pouvait procéder en vertu de la loi navale de 1910, parce qu'elle n'a pas été soumise au peuple par voie plébiscitaire.

Mais il n'est pas encore trop tard pour réparer une faute. La gauche du Sénat s'est opposée, l'année dernière, au bill naval pour diverses raisons. Si la Chambre veut me le permettre, je lui rappellerai quelques-unes des objections soulevées par nous. Il eût été facile au Gouvernement de remédier aux déficiences que nous signalions; il eût pu le faire sans porter aucune atteinte à son amour-propre, et sans porter aucune atteinte aux intérêts publics. Ces objections furent exposées dans le discours que j'eus l'honneur de prononcer dans cette occasion et je rafraîchirai la mémoire de la Chambre en les récapitulant, si celle-ci veut bien me le permettre. Je me suis opposé au bill naval parce que je croyais que les circonstances n'en faisaient pas voir la nécessité.

Tout le monde est d'accord sur ce point, et les honorables membres de la droite n'ont jamais établi le contraire. Ma deuxième objection au bill, c'est que ce genre de politique navale établissait une ligne de démarcation, ou créait une scission entre les deux partis politiques en Canada, sur la question de la défense nationale et de l'empire. Une division sur une question de cette nature était des plus malheureuses et humiliantes. Un défaut d'union des deux grands partis politiques du pays sur une question de vie

ou de mort nationale, ne s'est jamais vue en Angleterre, même au milieu des plus vives dissensions dont on fut témoin lors des guerres de Crimée ou des Boers.

Au cours de ces guerres les deux partis mirent bas les armes et marchèrent côte à côte dans le parlement et hors du parlement pour la défense de l'honneur de l'Angleterre. C'est ce que nous devrions toujours faire, nous-mêmes. La défense du Canada, de sa dignité et de son honneur n'est pas confiée plus à l'un qu'à l'autre parti politique qui se partage la confiance publique. Il ne s'agit pas de loyauté; il s'agit de la grandeur des intérêts en jeu. Je dis qu'aucune raison ne nécessitait, l'année dernière, la présentation d'un bill naval. Nous devons être tous d'accord sur la question de la défense navale de l'empire, et si, en 1909, les deux partis se sont unis en adoptant une résolution consacrant cette union des deux partis sur la question de la défense—résolution à la rédaction de laquelle le leader de l'opposition (M. Borden) contribua beaucoup, afin de l'adopter à sa manière de voir.

L'honorable M. WATSON: Aujourd'hui, le premier ministre.

L'honorable sir GEORGE ROSS: Oui, le premier ministre actuel. Et le leader de l'opposition d'alors voulait que l'on pût promptement à cette défense. Ce mot "promptement" introduit dans la résolution à la demande formelle du chef de l'opposition d'alors, est très expressif. En 1909, il fallait, de l'avis de tous, pourvoir promptement à la défense nationale et de l'empire. Or, nous sommes, aujourd'hui, en 1914. Y a-t-il jamais eu un vaisseau qui ait marché aussi lentement que les trois cuirassés que les honorables membres du Gouvernement actuel voulaient faire construire pour l'armement? Depuis combien de temps sont-ils au pouvoir? Depuis le 21 septembre 1911. Depuis plus de deux ans, et pas une quille de vaisseau de guerre n'a encore été posée; pas une seule cheville n'a été forgée pour cette fin; rien n'est encore fait pour commencer la construction de ces cuirassés. L'un de ces cuirassés est-il à flot dans le port? Non, et nous n'avons pas encore non plus choisi le port qui doit recevoir ces navires. Unissons-nous donc—quelle qu'en soit la conséquence—sur la politique navale qu'il est à propos d'adopter.

La gauche du Sénat est prête à s'unir sur cette politique avec la droite autant que la constitution peut le permettre. J'ai dit que le Gouvernement n'a encore directement rien fait pour la défense du Canada. N'est-

L'hon. sir GEORGE ROSS.